

<p>Espace Duhesme 18, rue de Flacé 71026 MÂCON Cedex 9</p> <p>Mél : def@cg71.fr</p>	<p>Mâcon, le 01/06/17</p> <p>RULLY</p> <p>ASSISTANTS MATERNELS AGREES au 01/06/17</p>
---	---



Il vous appartient de vérifier que l'assistant maternel agréé a suivi la formation obligatoire « pré-accueil », lui permettant d'accueillir vos enfants.



Vous avez la possibilité de consulter et télécharger le guide « Choisir un assistant maternel-guide pour les parents employeurs » sur le site du Département : www.saoneetloire71.fr

Nom Complet ASSMAT	Adresse	Complement Lieu	Téléphone	Téléphone Portable
ALLISON NATHALIE	5 RUE DE LA BUISSESOLE		03-85-87-13-59	06-99-33-22-92
BILLAUD SYLVIE	23 bis RUE DE LA GARE		03-85-87-23-96	06-87-35-43-01
CAMPOS SOPHIE	35 GRANDE RUE		06-25-61-09-37	
CRAS MYRIAM	15 RUE GOUJON		09-82-44-02-73	06-63-98-95-05
DELPHIN BRIGITTE	25 RUE DU BOURGNEUF		03-85-87-08-96	
DOS SANTOS NOBRE VANES	20 RUE DE L HOPITAL		07-60-91-90-71	
DUCHET BEATRICE	37 GRANDE RUE		03-85-87-33-29	06-74-67-82-40
FERNANDES SOPHIE	5 RUE DE LA VIGNE DU QUART		03-85-87-14-79	06-32-46-14-41
GIRAUD PAULETTE	27 RUE DU BOURGNEUF		03-85-87-03-09	
LALES VANESSA	106 GRANDE RUE		09-54-85-15-23	06-35-14-87-69
MARILLY STEPHANIE	6 PLACE DE LA CROIX BLANCHE		03-85-87-33-02	06-76-15-70-53
PICARD JULIE	33 PLACE SAINTE MARIE		06-19-73-40-82	06-33-33-18-28
ROTSART LOLITA	5 BIS IMPASSE DE RUTILLY		06-86-81-96-99	06-86-81-96-99
THOMAS GHISLAINE	6 CHEMIN DES BRAYERES		03-85-87-34-37	
VACHET MARTINE	16 CHEMIN DE LA CHAPELLE		03-85-87-27-51	06-23-88-44-72
VUILLERMOT MARIANNE	28 RUE DE GELEY		03-85-87-26-54	



**DIRECTION ENFANCE ET FAMILLES
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

Espace Duhesme 18, rue de Flacé 71026 MÂCON Cedex 9 Mél : def@cg71.fr	Mâcon, le 01/06/17 RULLY 01/06/17
--	---

Monsieur, Madame le maire de RULLY

Conformément à l'article L 421-8 du Code de l'action sociale et des familles, j'ai le plaisir de vous adresser ci-joint la liste actualisée des assistants maternels agréés et la liste des maisons d'assistants maternels domiciliés sur votre commune, au 01/06/17.

Il vous appartient de communiquer à chaque parent qui en fait la demande, la liste des assistants maternels agréés et des maisons d'assistants maternels. Cette liste annule et remplace la précédente liste
Je vous en souhaite bonne réception.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur Le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,

Pour le Président et par délégation,
Le Médecin départemental de PMI
Directrice adjointe DEF

Docteur Sylvie THEVENON

Mâcon, le 01/06/17

Espace Duhesme
18, rue de Flacé
71026 MÂCON Cedex 9

Mél : def@cg71.fr

RULLY

ASSISTANTS MATERNELS AGREES au 01/06/17



Il vous appartient de vérifier que l'assistant maternel agréé a suivi la formation obligatoire « pré-accueil », lui permettant d'accueillir vos enfants.



Vous avez la possibilité de consulter et télécharger le guide « Choisir un assistant maternel-guide pour les parents employeurs » sur le site du Département : www.saoneetloire71.fr

MAM - Nom Organisme	Nom Complet Individu	MAM - Adresse	MAM - Code Postal	MAM - Commune	Téléphone